



## Certificat d'Accréditation

N° : 1-1-020 Rév 03

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

**Laboratoire d'Etalonnage du Centre d'Etudes et de Services Technologiques de l'Industrie des Matériaux de Construction  
CETIM**

Adresse : BP 93, Cité Ibn Khaldoun - Boumerdès - Algérie

est accrédité selon la norme ISO/CEI 17025:2017 et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'Etalonnage suivantes :

- ✓ Température ;
- ✓ Masse.

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet : 28/07/2022  
Date de fin de validité : 23/01/2026

Le Directeur Général

Noureddine BOUDISSA

Date d'Octroi de l'Accréditation Initiale : 24/01/2019

**ANNEXE TECHNIQUE****Rév 04 (23/04/2023)**

Certificat d'accréditation

**N° 1-1-020**

L'entité juridique ci-dessous désignée :

**Nom : Centre d'études et de services technologiques de l'industrie des matériaux de construction CETIM****Adresse : B.P 93, cité Ibn Khaldoun-Boumerdes 35000 (W.Boumerdes)**Est accrédité par ALGERAC – Département Laboratoires – selon la norme **ISO/CEI 17025 :2017** pour son laboratoire, unité technique suivante :

<b>SITE CONCERNE</b>	<b>Laboratoire d'étalonnage</b> <b>Adresse : B.P 93, cité Ibn Khaldoun, Boumerdes 35000 (W.Boumerdes)</b> <b>Contact : M BELKACEMI Abdelhamid</b> <b>Tél / Standard : +213 661 926 703</b> <b>Fax : +213 (024) 79 10 08 / 24</b> <b>Email : contact@cetim-dz.com, mariabelkacemi@gmail.com</b>
----------------------	---

Unité technique concernée :

- **Laboratoire Température.**
- **Laboratoire Masse**

Cette accréditation est la preuve de la compétence technique du laboratoire pour les activités susmentionnés et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité (cf. communiqué conjoint **ISO/ILAC/IAF de Avril 2017**).

Date de prise d'effet : le **23/04/2023**Date de fin de validité : le **23/01/2026**

Pour le Directeur Général et par délégation  
Le Chef département des laboratoires d'Etalonnage

**ZEROUKI Meriem**

1- Température :

Objet soumis à l'étalonnage	Mesurande	Etendue de mesure	Incertitude élargie	Principe de Mesure Référence de la méthode	Moyen d'étalonnage (Equipment, étalon)	Prestation en Laboratoire (L) et ou sur Site (S)
Chaine de Mesure Température (Sonde à résistance+ afficheur)	Température	$-39^{\circ}\text{C} \leq T < 0^{\circ}\text{C}$	0,03°C	Par comparions avec un étalon de référence <b>Procédure : PM 03</b> <b>Révision 02</b>	Bain de température caractérisé + étalon raccordé	(L)
		$0^{\circ}\text{C} \leq T \leq 140^{\circ}\text{C}$	0,03°C			
Chaine de Mesure Température (couple thermoélectrique + afficheur)	Température	$-38^{\circ}\text{C} \leq T \leq 140^{\circ}\text{C}$	0,22°C	Par comparions avec un étalon de référence <b>Procédure PM 07</b> <b>Révision 02</b>	Bain de température caractérisé + chaîne étalon	(L)
Thermomètre à dilatation liquide a immersion partielle TDL	Température	$-39^{\circ}\text{C} \leq T < 0^{\circ}\text{C}$	0,30°C	Par comparions avec un étalon de référence <b>Procédure PM 02</b> <b>Révision 02</b>	Bain caractérisé + étalon raccordé	(L)
		$0^{\circ}\text{C} \leq T \leq 140^{\circ}\text{C}$	0,10°C		Bain caractérisé+ étalon raccordé	

**T : Température**

\***CMC (Calibration and Measurement Capability)** : l'aptitude en matière de mesures et d'étalonnages est la plus petite incertitude de mesure que le laboratoire peut fournir à ses clients, exprimée en incertitude élargie ayant une probabilité spécifique d'environ 95%

*Portée Fixe* : « Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les étalonnages en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode ne sont pas autorisées ».

2- Masse :

Objet soumis à l'étalonnage	Mesurande	Etendue de mesure	Incertitude élargie	Principe de Mesure Référence de la méthode	Moyend'étalonnage (Equipement, étalon)	Prestation en Laboratoire (L) et ou sur Site (S)
Masses Poids (Jusqu'à classe F1)	Masse conventionnelle	1mg	6.66 µg	Par comparaison directe avec le poids de référence (double substitution ABBA) Procédure PM 12 Révision 01	Comparteur XP 56C+ masse étalon	L
		2 mg	6.66 µg		Comparteur XP 56C+ masse étalon	
		5 mg	6.66 µg		Comparteur XP 56C+ masse étalon	
		10 mg	8.33 µg		Comparteur XP 56C+ masse étalon	
		20 mg	0.01 mg		Comparteur XP 56C+ masse étalon	
		50 mg	0.013 mg		Comparteur XP 56C+ masse étalon	
		100 mg	0.016 mg		Comparteur XP 56C+ masse étalon	
		200 mg	0.02 mg		Comparteur XP 56C+ masse étalon	
		500 mg	0.026 mg		Comparteur XP 56C+ masse étalon	
		1g	0,033 mg		Comparteur XP 56C+ masse étalon	
2 g	0,04 mg	Comparteur XP 56C+ masse étalon				

Objet soumis à l'étalonnage	Mesurande	Etendue de mesure	Incertitude élargie	Principe de Mesure Référence de la méthode	Moyend'étalonnage (Equipement, étalon)	Prestation en Laboratoire (L) et ou sur Site (S)
Masses Poids (Jusqu'à classe F1)	Masse conventionnelle	5g	0.053 mg	Par comparaison directe avec le poids de référence (double substitution ABBA) Procédure PM 12 Révision 01	Comparateur XP 56C+ masse étalon	L
		10 g	0,066 mg		Comparateur XP 56C+ masse étalon	
		20 g	0,083 mg		Comparateur XP 56C+ masse étalon	
		50 g	0,10 mg		Comparateur XP 56C+ masse étalon	
		100 g	0,16 mg		Comparateur XP 505+ masse étalon	
		200 g	0,33 mg		Comparateur XP 505+ masse étalon	
		500 g	0,83 mg		Comparateur XP 505+ masse étalon	
		1kg	1.66 mg		Comparateur CCE5003+ masse étalon	
		2kg	3.33 mg		Comparateur CCE5003+ masse étalon	
		5kg	8.33 mg		Comparateur CCE5003+ masse étalon	
		10kg	16.66 mg		Comparateur XP 64003L+ masse étalon	

\***CMC (Calibration and Measurement Capability)** : l'aptitude en matière de mesures et d'étalonnages est la plus petite incertitude de mesure que le laboratoire peut fournir à ses clients, exprimée en incertitude élargie ayant une probabilité spécifique d'environ 95%

**Portée Fixe** : « Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les étalonnages en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode ne sont pas autorisées ».